

Licence Sciences de la vie et de la Terre

Biologie moléculaire

Responsable	Descriptions	Informations
Gwenola SIMON (Responsable UE) gwenola.simon@univ-amu.fr	Code : SVT5UC1 Nature : Unité d'enseignement Domaines : Sciences et Technologies	Composante : Faculté des Sciences

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Régulation de l'expression des gènes, adaptation aux conditions environnementales, méthodes d'analyse de l'expression des gènes et de la diversité moléculaire, notion de marqueur génétique.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Mettre en relation les concepts fondamentaux de biologie, de chimie et de physique avec les phénomènes naturels observés ou décrits pour approfondir la compréhension de l'environnement.

Mettre en application les outils de biologie moléculaire pour répondre à des problématiques en sciences de la mer.

Résoudre des problèmes pour vérifier ou développer des savoirs en biologie moléculaire.

Appliquer les méthodologies de biologie moléculaire afin de conduire en autonomie un protocole expérimental.

Travailler en situations professionnalisantes en toute sécurité (utilisation de BET).

Respecter les consignes données.

Savoir être soigneux et précis dans les restitutions de travaux scientifiques, afin de communiquer à des fins de transfert de connaissances, par écrit, en français les résultats d'expériences.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Pédagogie traditionnelle => CM : transmission des connaissances et des concepts; TD : exercices d'application des concepts, TP : mise en œuvre de certaines techniques du cours parfois dangereuses (utilisation de BET). Pédagogie active : retour lors d'une séance individuelle sur le compte rendu de TP.

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

L2 SVT Mer

Connaissance et techniques du gène

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 60 heures
- Cours magistraux: 22 heures
- Travaux dirigés: 24 heures
- Travaux pratiques: 14 heures

CODES APOGÉE

- SVT5UC1L [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 04/10/2024